Identification et Accompagnement des victimes de traite des êtres humains

LE PROJET SAVE



Il s'adresse à 6 partenaires associatifs locaux, basés dans 5 régions différentes du Maroc.

Le but est de proposer aux membres de ces associations une spécialisation sur la traite par le travail pour pouvoir ensuite orienter vers ces associations les victimes de leur région.

Il s'articule autour :



d'un dispositif de formation dispensé aux 6 associations partenaires



d'un soutien dans le quotidien de ces mêmes acteurs.

2 cycles de formation sur le repérage et l'accompagnement juridique des victimes



Cycle 1 (juin / juillet 2019) : Repérer des victimes de traite à des fins d'exploitation par le travail.

Formation axée sur les indicateurs de traite et la mise en place d'un processus de repérage.



Cycle 2 : l'accompagnement juridique (juin 2021)

Formation axée sur le lancement et le suivi d'une procédure juridique pour une victime de traite par le travail en donnant des clefs pour chaque étape de celle-ci afin de la protéger grâce à l'arsenal juridique.

Le contenu pédagogique

La formation juridique s'articulait autour de 4 axes :



1. Le récit des victimes

Comment obtenir un récit cohérent et objectif, et comment l'adapter en fonction de sa destination (dépôt de plainte, demande d'asile, conseil des prud'homme) en prenant en compte la personne à qui il est adressé.



2. Les preuves

Comment les identifier à partir du récit, comment hiérarchiser les éléments de preuve, aller chercher un témoignage accréditant le récit...



3. Le signalement aux autorités

Comment fonctionne une plainte au Maroc, la différence entre un signalement et une plainte, comment rédiger une plainte, les éléments à mettre en avant ou en annexe...



4. Le travail en collaboration avec les institutions

Journée d'échange de pratiques interacteurs.